

EDITO

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nos 54 communes ont uni leur destin au sein de la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne.

Cette nouvelle collectivité, de plus de 22 000 habitants, s'est fondée au regard de ce que la réforme institutionnelle imposait, mais aussi sur la base d'un projet résolument ambitieux.

Au vu de nos premiers mois de travail, je veux saluer l'engagement des 15 Vice-présidents et de l'ensemble du Conseil communautaire.

Nos débats sont riches, nos échanges très cordiaux et nos décisions suffisamment partagées pour que l'on puisse faire preuve d'optimisme.

Les Paysages de la Champagne sauront trouver leur place dans la nouvelle organisation intercommunale, pour préserver l'avenir de cette ruralité qui doit faire entendre sa voix, pour assurer un aménagement équilibré du territoire.

Christian BRUYEN
Président

PRIX DE L'EAU

Les taxes sur l'eau n'évoluent pas en 2017, y compris sur le plan de l'assainissement, dans l'attente d'une analyse précise de la situation.

FISCALITE

Comme le comité de pilotage s'y était engagé, il a été décidé de mettre en œuvre le principe du lissage des taux d'imposition, qui permet d'éviter des changements brutaux pour nos concitoyens.

De cette façon, les taux seront identiques sur tout le territoire dans 13 ans et ainsi, l'évolution sera donc très progressive, notamment pour celles et ceux qui vont subir une augmentation d'impôts.

Les taux communs à atteindre dans 13 ans sont déjà connus (sauf modification de la répartition des compétences entre les communes et la communauté de communes). Ces taux « cible » sont les suivants :

TH : 10,28 % TFB : 10,08% TFNB : 11,40 % CFE : 6,44 %

En observant le taux appliqué hier dans chacune des anciennes entités (voir ci-dessous) et en le comparant avec le taux cible (voir ci-dessus), vous pouvez calculer précisément l'augmentation ou la diminution de taux à venir et qui sera donc étalée sur 13 ans. Pour mémoire, les taux appliqués en 2016 étaient les suivants :

Brie des Etangs	TH : 14,80 %	TFB : 14,14 %	TFNB : 13,44 %	CFE : 5,35 %
Châtillonnais	12,16 %	9,89 %	11,74 %	8,98 %
Coteaux de la Marne	8,43 %	9,72 %	10,62 %	5,89 %
Deux Vallées	9,64 %	8,41 %	10,63 %	7,25 %

BUDGETS 2017

Ceux-ci ont été adoptés à l'unanimité.

14 budgets différents pour traiter toutes les compétences relevant de notre communauté de communes.

14 budgets construits en agrégeant les données issues des 4 anciennes entités (Brie des Etangs, Châtillonnais, Coteaux de la Marne, Deux Vallées).

14 budgets établis en conservant les marges de prudence qu'impose une connaissance encore partielle de la situation générale du territoire.

14 budgets qui pourront donc faire l'objet de décisions modificatives dans le courant de l'année.

14 budgets qui subiront une profonde restructuration pour une présentation très simplifiée en 2018.

TEOM

Les taux des taxes d'enlèvement des ordures ménagères restent inchangés, dans l'attente du renouvellement de l'ensemble de nos contrats, qui arrivent à échéance à la fin de cette année.

Taux applicables en 2017

Brie des Etangs	11,00 %
Châtillonnais	16,63 %
Coteaux de la Marne	16,00 %
Deux Vallées	12,00 %

GOUVERNANCE

Les 73 délégués titulaires et les 47 délégués suppléants se sont répartis dans les 12 commissions thématiques différentes.

- Finances et budget
- Environnement
- Voirie et réseaux divers
- Défense incendie et secours
- Tourisme
- Urbanisme
- Administration générale et ressources humaines
- Eau potable et rivières
- Assainissement
- Scolaire et périscolaire
- Economie et emploi
- Communication

Un annuaire complet est en préparation et sera diffusé dans toutes les communes pour mieux connaître l'organisation de notre collectivité et établir d'éventuels contacts directs.

QUELQUES PROGRAMMES LANCÉS OU POURSUIVIS EN 2017

La liste ci-dessous se veut témoigner d'une forme de continuité dans la prise en compte des différents dossiers tenant compte des réflexions antérieures de nos collectivités respectives. Ces dossiers « lancés » ou « poursuivis » ne pourront pas tous aboutir en 2017 et ne constituent pas l'exhaustivité de nos interventions sur le territoire.

VOIRIES & RESEAUX

Dévoisement des réseaux du giratoire à Mareuil-le-Port.

Sécurisation du carrefour à Troissy.

Réfections de voiries

chemin du Cimetière et rue de l'Ascension à Boursault,

rue des Vignes à Coizard-Joches,

chemin du cimetière à Cormoyeux,

rues Maginot, Pierre Curie et du Pignon vert à Damery,

place Léon Bourgeois, rue Denfert Rochereau, pour

l'EHPAD à Dormans

rue des Alliés, à Igny-Comblizy

rues Beauregard et Daniel Vauthier à Fleury la Rivière,

rues Beauregard et Herblet à Mareuil-en-Brie,

rue de Pigny à Montmort

route de Bièvre à Orbais l'Abbaye

rues de la Recette et du Bac à Reuil,

rue de la Montagne, à Romery

rue des Bonnes et Grande rue à Talus Saint Prix

place de l'église, rue des Meulières et avenue Michel

Destrez à Saint Martin d'Ablois,

rue de la Gare, à Vauciennes

rue des Hurelles à Venteuil,

rues du chemin des Vaches et de la Maison neuve, à

Verneuil

rues des Vignes et du Château à Villers-sous-Châtillon

Aménagement global à Bannay (1^{ère} tranche) et Etoges (2^{ème} tranche).

ASSAINISSEMENT

Reconstruction de la STEP de Dormans.

Réhabilitation des réseaux à Etoges (2^{ème} tranche) et Coizard-Joches (2^{ème} tranche).

Stations d'épuration et réseaux à Mareuil-le-Port et au Baizil.

Etudes pour la création ou la réhabilitation des systèmes d'assainissement à Boursault, La Neuville-aux-Larris, Passy-Grigny et Saint Martin d'Ablois.

Etudes pour la modernisation des STEP de Vauciennes et Villers-sous-Châtillon.

EAU POTABLE

Nouvelle ressource en eau à Coizard-Joches.

Etude diagnostique des réseaux de distribution sur le Châtillonnais, à Verneuil et au Breuil.

Construction d'un château d'eau et de réseaux au Chêne la Reine, à Leuvrigny.

Diverses études d'aires d'alimentation de captage.

Extension et renouvellement des réseaux pour des écarts de la Brie des Etangs.

Réfection des réseaux à Mareuil-en-Brie, Etoges (2^{ème} tranche), Coizard-Joches (2^{ème} tranche).

BATIMENTS

Construction d'un casernement pour les sapeurs-pompiers à Mareuil-le-Port.

Agrandissement du siège de notre communauté de communes à Dormans.

Construction du pôle de proximité à Montmort-Lucy.

Construction d'une cantine scolaire à Châtillon-sur-Marne.

ECONOMIE

Reconstruction des locaux destinés à accueillir des entreprises à Dormans (financement assuré par les remboursements d'assurance suite à un incendie).

Acquisition d'une friche industrielle dans la ZAE de Dormans pour la mettre à disposition d'éventuels porteurs de projets.